

# Éducation : des champs d'action conséquents

Active pour sa jeunesse, Saint-Herblain s'investit sur le temps scolaire, le temps périscolaire et le temps extrascolaire. Construit en partenariat avec les autres acteurs de l'éducation, le Projet éducatif local (PEL) assure la cohérence de toutes les interventions.

**Plus de 4500 élèves**, de la maternelle au CM2, sont scolarisés à Saint-Herblain, **dans 25 écoles publiques** (maternelles et élémentaires). Le nombre de classes (206 en 2021) s'adapte en permanence à l'afflux de nouveaux enfants et aux besoins locaux.

Saint-Herblain **développe une politique éducative ambitieuse** dont les grandes orientations sont fixées par son Projet éducatif local. Construit en lien avec les acteurs éducatifs, ce PEL est le garant de la continuité entre les différents temps de vie de l'enfant (temps familial, temps scolaire, périscolaire et extrascolaire).

**La Ville accueille tous les enfants, quels que soient leurs différences, leurs handicaps ou leurs particularités.** Des principes d'ouverture et de continuité éducative repris par le Plan éducatif territorial (PEDT). Ce document, élaboré par la Ville avec d'autres acteurs comme l'éducation nationale, la CAF, des associations et des représentants de parents d'élèves, entend proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

## Une Ville innovante

La Ville s'investit particulièrement sur le temps scolaire, **de façon à ce que 100 % des élèves aient accès à des actions d'ouverture au monde.** Cet investissement se fait sous forme de parcours éducatifs sur quatre thématiques : l'Éducation artistique et culturelle (EAC), l'Éducation physique et sportive, l'Éducation à l'environnement et aux sciences, et l'Éducation à la citoyenneté. Chaque année, les enseignants des écoles publiques sont invités à choisir un ou plusieurs de ces parcours éducatifs, conçus en lien avec les programmes scolaires.

À Saint-Herblain, **l'accent est mis sur les parcours EAC, puisque toutes les classes en suivent un**, grâce à l'implication active des équipements culturels comme le [théâtre ONYX](#) ([/Services-et-demarches/Culture/Abonnement-au-theatre-ONYX](#)), [la Bibliothèque](#) ([/Services-et-demarches/Culture/Inscription-a-La-Bibliotheque](#)) et [la Maison des Arts](#) ([/Services-et-demarches/Culture/Inscription-a-la-Maison-des-Arts-pour-l-annee](#)). Ces EAC reposent toujours sur trois piliers :

- un apprentissage approfondi du domaine culturel étudié ;
- la pratique de la discipline par les élèves ;
- une rencontre avec des artistes ou des œuvres.

Jugée innovante en matière éducative, Saint-Herblain a été choisie en 2020 par l'Éducation nationale pour développer une filière bilingue "anglais" en primaire. Ce dispositif s'ajoute à une [filière bilingue "breton" à l'école des Grands-Bois](#) ([/Actualites/Petite-enfance-enfance-et-jeunesse/Le-breton-fait-son-nid-aux-Grands-Bois](#)), née en 2016. La Ville est également à l'initiative de **deux Classe à horaire aménagée musique (CHAM) dans les Quartiers prioritaires de la ville (QPV)**, en partenariat avec l'Éducation nationale : l'une à dominante vocale avec l'école primaire Nelson-Mandela (quartier Nord), du CE1 au CM2 ; l'autre à dominante instrumentale avec le collège Ernest-Renan (quartier Bellevue), de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

La Ville est également impliquée dans les temps d'accueils périscolaires. Ils sont encadrés par 350 agents municipaux : ATSEM, animateurs périscolaires, personnels de cantines et responsables

pédagogiques. **Un encadrement de qualité qui s'appuie sur un principe fort : un ATSEM par classe.** Sur les temps extrascolaires, les mercredis et pendant les vacances scolaires, Saint-Herblain offre aux enfants [un large panel d'activités aux 3-17 ans.](#) ([/Services-et-demarches/Famille-et-jeunesse/Enfance](#)) Régulièrement renouvelées, ces activités sont recensées sous forme d'un guide "Je suis Jeune". Ce guide paraît chaque année, et avant chaque période de vacances.

## **En projet d'ici 2026**

- **Consolider les parcours d'Éducation artistique et culturelle** : pérennisation du steeldrum avec l'Éducation nationale en contractualisant le dispositif et mise en place du livret de l'EAC pour tous les élèves ;
- Soutenir les projets de **jardins éducatifs** dans les écoles ;
- **Accompagner la parentalité**, notamment en s'appuyant sur les associations dans les quartiers.